

FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

SELON NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN

Données fournies pour 1 m²



Image d'illustration, non représentative de l'ensemble des produits couverts

**BARDAGES EN BOIS ISSUS DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT,
TRAITÉS ET FINIS, DE TOUTES PROVENANCES ET FABRIQUÉS EN
FRANCE**

Type de FDES FDES collective

Fabricants couverts Toute entreprise qui fabrique en France des bardages en bois issus de forêts gérées durablement, traités et finis répondant au cadre de validité

Publication de la FDES 16/05/2022

FDES réalisée par



à l'initiative de



financée par



INTRODUCTION

Généralités > Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du déclarant. Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « Déclarant, Titre complet, Date de publication ». Pour toute information complémentaire concernant l'établissement de cette FDES ou les produits couverts par celle-ci, veuillez contacter le déclarant.

Le présent document constitue une fiche de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) d'un produit de construction établie conformément à la norme NF EN ISO 14025 (août 2010), à la norme NF EN 15804+A1 (avril 2014) et à son complément national français NF EN 15804/CN (juin 2016).

Terminologie DEP et FDES > La traduction littérale en français du terme normatif EN 15804 « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (déclaration environnementale de produit). Toutefois, en France les déclarations environnementales de produits de construction sont complétées par des informations sanitaires concernant les produits couverts, et on utilise le terme de « FDES » (fiche de déclaration environnementale et sanitaire). La FDES est donc une DEP complétée par des informations sanitaires.

Abréviations >

ACV	analyse du cycle de vie
ADP	Abiotic Depletion Potential
CSDND	centre de stockage de déchets non dangereux
DEP	déclaration environnementale de produit
DTU	document technique unifié
EICV	évaluation des impacts du cycle de vie
FDES	fiche de déclaration environnementale et sanitaire
ICV	inventaire de cycle de vie
RCP	règles de catégorie de produits
UF	unité fonctionnelle
UIOM	unité d'incinération d'ordures ménagères

Affichage des résultats > Les résultats sont affichés sous forme scientifique avec trois chiffres significatifs : 1,65 E+02 se lit $1,65 \times 10^2$.

Avertissement sur la comparabilité > La comparaison de FDES de produits de construction n'est possible que si ces FDES sont conformes à la norme NF EN 15804:2012+A1:2014, les mêmes exigences fonctionnelles définies dans les 2 FDES sont satisfaites, la performance environnementale et la performance technique de tous les systèmes, composants ou produits assemblés exclus sont identiques, les quantités de matière exclues sont les mêmes, les processus ou étapes du cycle de vie exclus sont les mêmes, et l'influence des systèmes de produits sur les aspects et impacts du bâtiment en exploitation est prise en compte.

Crédits photo > Silverwood bardage protect sapin line gris lunaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Déclarant > Le Commerce du Bois, 45 bis, Avenue de la Belle Gabrielle 75012 Paris.
Contact : Arnaud HÉTROIT (direction@lecommercedubois.fr).

Réalisation > Institut technologique FCBA, 10 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, www.fcba.fr.

Type de FDES > FDES collective.

Périmètre > « Du berceau à la tombe » (modules du cycle de vie A1 à C4 + D).

Produits couverts > Les produits couverts par la présente FDES sont ceux remplissant l'ensemble des conditions présentées dans les sections « Description du produit » (ci-dessous) et « Cadre de validité de la FDES » (à la fin de la FDES), notamment concernant l'origine du bois qui doit provenir de forêts gérées durablement. Les fabricants pouvant utiliser cette FDES sont les fabricants français de produits répondant au cadre de validité.

Programme de vérification > La présente FDES a été vérifiée selon le programme de vérification INIES (www.inies.fr).



Numéro d'enregistrement > 20220529966

Opérateur du programme > Agence française de normalisation (AFNOR), 11 rue Francis de Pressensé 93210 La Plaine Saint-Denis.

Démonstration de la vérification > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 :

interne externe

Vérificateur tierce partie :
Henri LECOULS (lecouls@wanadoo.fr).

Date de publication > 16/05/2022

Terme de validité > 16/05/2027

DESCRIPTION DU PRODUIT

Identification > Le produit est un bardage moyen, en bois issus de forêts gérées durablement, importé de toutes provenances, de multiples essences, traité et fini, fabriqué en France.

Unité fonctionnelle > Assurer le revêtement et la protection d'un support d'1 m² de façade extérieure et participer à la décoration des lieux pendant une durée de vie de référence de 50 ans.

Autres > Aucune.

caractéristiques

Description > Le produit est utilisé en bardage soit un revêtement de mur extérieur constitué de lames usinées.

Preuves d'aptitude > Le bardage est conforme aux normes en vigueur et sa mise en œuvre au DTU 41.2.

à l'usage

Déclaration > Le produit ne contient pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH.

Principaux > Le tableau suivant décrit les principaux composants du produit installé et les emballages de distribution.

composants et emballages

Composant	Volume (m ³ / UF)	Masse (kg / UF)
Produit		
Lames de bois	0,020	10,735
Emballages - Film plastique	-	0,080
Emballages - Lien de cerclage	-	1,40E-06
Installation - Tasseaux de bois	0,00165	0,75
Installation - Eléments métalliques	-	0,141

Durée de vie > Le tableau suivant présente la durée de vie de référence ainsi que le scénario (propriétés et conditions d'utilisation) sur de référence lequel elle est basée.

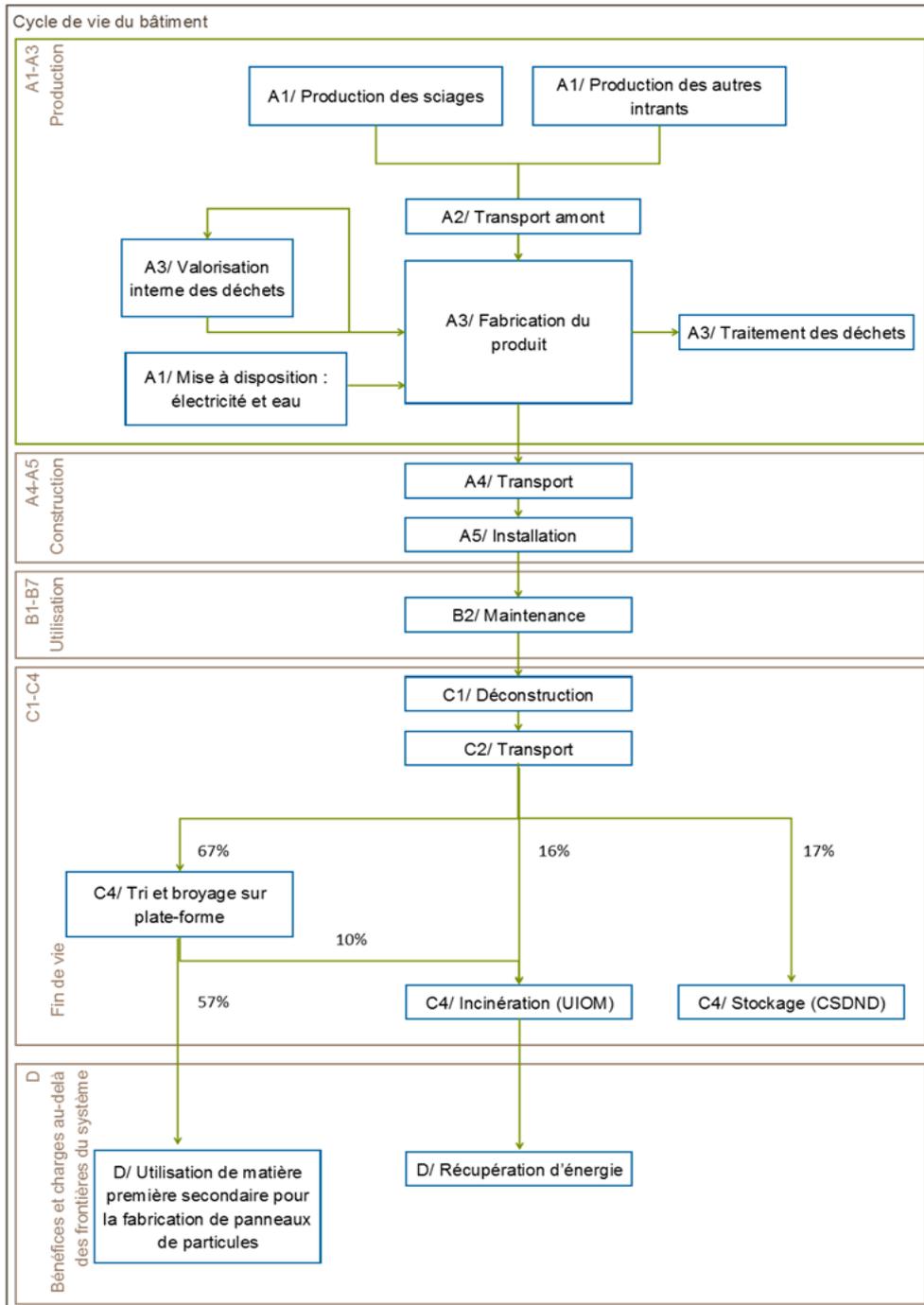
Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	50 ans
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions	La conception des bardages est conforme aux exigences des normes en vigueur (normes NF EN 14519 ou NF EN 15146). Les produits en sortie d'atelier sont finis et prêts à être posés.
Paramètres de conception (si indiqués par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Respect du DTU 41.2. et des éventuelles recommandations du fabricant.
Mise en œuvre de qualité conformément aux instructions du fabricant	Respect du DTU 41.2. et des éventuelles recommandations du fabricant.
Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par exemple intempéries, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Conforme pour une utilisation en environnement extérieur.
Environnement intérieur (pour les applications intérieures), par exemple température, humidité, exposition à des produits chimiques	Non concerné.
Conditions d'utilisation, par exemple fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Sans objet.
Maintenance, par exemple fréquence exigée, type et qualité des composants remplaçables	Maintenance tous les 15 ans. Processus : application de produit de finition.

Stockage > Le tableau suivant présente des informations environnementales complémentaires sur la quantité de carbone stockée de carbone et contenu biosourcé par le produit et sur son contenu biosourcé.

Paramètre	Valeur
Quantité de carbone biogénique stockée	4,4 kg C / UF
Durée de stockage	50 ans
Contribution à l'atténuation du changement climatique liée au stockage temporaire de carbone (cf. norme EN 16485 et spécification PAS 2050)	-6,9 kg CO ₂ éq. / UF
Masse de matière biosourcée	10,7 kg / UF

MÉTHODE D'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Diagramme > Le diagramme suivant décrit les frontières du cycle de vie du produit et les processus inclus dans les différents modules. Les principales étapes de fabrication du produit sont les suivantes : réception des sciages, tri, rabotage, traitement et finition. Le produit est ensuite emballé avant envoi.



SCÉNARIOS ET INFORMATIONS TECHNIQUES ADDITIONNELLES

Le tableau suivant présente les scénarios et informations techniques additionnelles utilisés pour modéliser le cycle de vie du produit.

	Paramètre	Valeur
A1-A3 Production >	Essences	Essences de résineux issus de forêts gérées durablement
	Épaisseur	20 mm
	Humidité	20%
A4 Transport > jusqu'au site de construction	Véhicule et carburant utilisé	Poids-lourd 24 tonnes, consommation 0,239 l / km
	Distance entre le fabricant et le chantier	325 km
A5 Installation > dans le bâtiment	Taux moyen de chargement (dont trajets à vide)	5,96 t
	Taux de chute à l'installation	10% du produit 100% des déchets d'emballage
	Consommation et combustion de fioul léger pour le levage	Négligeable.
	Consommation d'électricité pour l'installation des pattes de fixation	Aucune.
	Consommation de tasseaux de bois	0,00165 m ³ / UF
	Consommation pour la fixation des tasseaux sur l'ossature bois ou la maçonnerie béton (acier inoxydable)	0,0835 kg / UF
	Consommation pour la fixation des tasseaux (sur la maçonnerie béton uniquement) (acier inoxydable)	0,00552 kg / UF
	Consommation pour la fixation des lames de bois sur les tasseaux (acier inoxydable)	0,052 kg / UF
	Fin de vie emballages non valorisables	Film plastique : 0,08 kg / UF Cerclage plastique : 1,4 E-6 kg / UF 50% incinérés en UIOM, 50% stockés en CSDND.
	Fin de vie emballages valorisables	Aucune.
B2 Maintenance >	Processus de maintenance	Maintenance tous les 15 ans pour les produits avec finition soit 2 maintenances sur la durée de vie considérée (la maintenance en année 45 est considérée comme inutile). Processus : application de finition selon le produit concerné.
	Cycle de maintenance	15 ans.
	Intrants auxiliaires	Consommation de produit de finition selon le produit concerné (entre 192 et 422 g/m ² selon finition)
	Déchets	Entre 2 et 3% selon le produit de finition appliqué. Déchets de peinture incinérés.
	Consommation nette d'eau douce	Aucune.
	Consommation énergétique	Aucune.
B3-B5 Réparation, > remplacement, réhabilitation	Processus de réparation, remplacement et réhabilitation	Pendant la durée de vie du produit, aucune réparation, remplacement ni réhabilitation ne sont requis.
B6-B7 Utilisation > relative au fonctionnement du bâtiment	Utilisation d'énergie et d'eau	Le produit n'utilise ni énergie ni eau en phase d'exploitation du bâtiment.

	Paramètre	Valeur
C1 Déconstruction >	Consommation d'électricité pour le démontage	Pas de consommation, démontage manuel.
C2-C4 Fin de vie >	Scénario de fin de vie	La fin de vie du produit se base sur le scénario moyen français des déchets bois de construction : 67% des déchets bois atteignent une plateforme de tri (avec recyclage ultérieur du bois en panneaux de particules et incinération des fines de broyage), 16% sont incinérés avec valorisation énergétique, 17% sont enfouis. Ce scénario est décrit plus en détails dans le rapport : FCBA CSTB DHUP CODIFAB FBF, Convention DHUP CSTB 2009 Action 33 Sous-action 6 – ACV & DEP pour des produits et composants de la construction bois – Volet 2 Prise en compte de la fin de vie des produits bois – Phase 3 Modélisation ACV et calculs d'impacts pour le recyclage matière et la réutilisation, 2012.
C2 Transport > des déchets	Véhicule et carburant utilisé	Poids-lourd 24 tonnes, consommation 0,249 L / km
	Distance entre chantier et centre de tri	50 km
	Taux moyen de chargement (dont trajets à vide)	5,76 t
C3 Traitement > des déchets en vue du recyclage	Recyclage des déchets de bois (bardage + tasseaux)	8,5 kg / UF
	Traitement des déchets de bois en vue de leur recyclage - Broyage - Consommations d'énergie	Gasoil : 0,026 l / UF
C4 Élimination > des déchets	Stockage des déchets de bois (bardage + tasseaux)	Non dangereux : 2,19 kg / UF Dégradation du bois : 15%, carbone réémis à 50% sous forme de CO ₂ et à 50% sous forme de CH ₄ , 70% du CH ₄ brûlé
	Incinération des déchets de bois (bardage + tasseaux)	Non dangereux : 1,95 kg / UF Rendement de l'opération d'incinération : 60%
	Stockage des déchets d'acier	Non dangereux : 0,083 kg / UF
	Incinération des déchets d'acier	Non dangereux : 0,000835 kg / UF
	Incinération des déchets plastique	Non dangereux : 0,0055 kg / UF Pouvoir calorifique : 30 MJ / kg Rendement de l'opération d'incinération : 30%
D Potentiel > de réutilisation, récupération, Recyclage	Description	En conformité avec l'annexe H de la norme NF EN 15804/CN, les bénéfices et charges au-delà des frontières du système comprennent : - au niveau du recyclage, le transport et la transformation des broyats de bois en matière première secondaire pour la fabrication de panneaux de particules bois, et la substitution de matière première vierge (sylviculture, exploitation forestière, transport, broyage, séchage), - au niveau de l'incinération, la substitution de l'énergie thermique et électrique récupérée. Les différents processus impliqués sont décrits plus en détails dans le rapport cité ci-dessus.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LE CALCUL DE L'ACV

RCP utilisées > Les normes NF EN 15804:2012+A1:2014, NF EN 15804/CN:2016 et NF EN 16485:2014 servent de RCP.

Frontières du système > Les frontières du système ont été fixées en respect des normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN, en particulier concernant les principes de « modularité » (les processus sont affectés au module dans lequel ils ont lieu) et de « pollueur-payeur » (les processus de traitement des déchets sont affectés aux processus qui génèrent les déchets).

Les processus inclus dans chaque étape du cycle de vie sont présentés de façon synthétique dans le diagramme du cycle de vie.

Par convention les processus suivants ont été considérés à l'extérieur des frontières :

- pour l'étape A1 : éclairage et chauffage du site de fabrication ;
- pour l'étape A2 : transport des employés ;
- pour toutes les étapes : fabrication et maintenance lourde de l'outil de production et des systèmes de transport (camions, routes, pylônes électriques, bâtiments et équipements lourds du site de fabrication...) ; toutefois certaines données génériques utilisées pour ces travaux ont été incluses avec les contributions liées aux infrastructures.

Règle de coupure > Les règles de coupure énoncées dans les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN ont également été respectées (1% par processus, 5% par module, en termes de masse et de consommation d'énergie primaire).

Elles s'appliquent aux flux relatifs à la production et au transport associé des emballages des matières premières utilisées sur le site de production, matières premières non spécifiées ainsi qu'à la consommation d'énergie associée au levage des bardages lors de leur installation.

Allocations > Les règles d'affectation fixées par les normes NF EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et NF EN 16485:2014 ont été respectées :

- affectation évitée tant que possible ;
- affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible ;
- dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;
- flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus.

En particulier, les pertes générées lors de la fabrication ont été comptabilisées comme des déchets et affectées à 100% au produit étudié. Conformément à la norme NF EN 16485:2014, le contenu énergétique et le contenu en carbone biogénique ont été affectés de manière à refléter les flux physiques.

Représentativité > Les données primaires sont issues de la collecte de données réalisée auprès de membres de l'association professionnelle Le Commerce du Bois pour l'année 2020.

Les données secondaires propres à l'amont forestier sont issues de la base de données ACV développée par FCBA (explicitée dans le rapport de l'étude DHUP/CODIFAB/FBF/CSTB/FCBA 2012).

Les données d'ICV génériques utilisées sont pour la plupart issues de la base de données Ecoinvent v3.7, dont la dernière mise à jour date de 2021. Elles correspondent à des processus se déroulant en France, en Europe ou dans le Monde, la donnée la plus précise ayant été privilégiée, et des ajustements ayant été réalisés si nécessaire. Les données sélectionnées sont toutes selon une allocation cut-off.

Variabilité des résultats > Voir cadre de validité.

PARAMÈTRES ENVIRONNEMENTAUX ISSUS DE L'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

		A1-A3 Production	A4-A5 Construction			B Utilisation							C Fin de vie				A-C Cycle de vie	D Bénéfices et charges hors frontières		
		A1-A3 Matières premières, transport et fabrication	A4 Transport	A5 Installation	A4-A5 Sous-total	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	B1-B7 Sous-total	C1 Déconstruction	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	C1-C4 Sous-total	A-C Sous-total	D Réutilisation, récupération et/ou recyclage
Paramètres décrivant les impacts environnementaux																				
Potentiel de réchauffement global	kg CO ₂ équ. / UF	-12,8	0,412	-1,82	-1,41		2,02						2,02		0,0785	11,1	5,91	17	4,82	-3,47
Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique	kg CFC-11 équ. / UF	1,08 E-06	7,58 E-08	1,57 E-07	2,33 E-07		1,50 E-06						1,50 E-06		1,21 E-08	1,36 E-08	1,11 E-08	3,68 E-08	2,85 E-06	-3,72 E-07
Potentiel d'acidification des sols et de l'eau	kg SO ₂ équ. / UF	0,0218	0,0011	0,00532	0,00641		0,0173						0,0173		0,00044	0,000805	0,00082	0,00207	0,0477	-0,00855
Potentiel d'eutrophisation	kg PO ₄ ³⁻ équ. / UF	0,0576	0,000183	0,00676	0,00694		0,11						0,11		9,86 E-05	0,00017	0,000201	0,000469	0,175	-0,000104
Potentiel de formation d'ozone troposphérique	kg éthène équ. / UF	0,00301	4,01 E-05	0,000461	0,000501		0,0033						0,0033		1,27 E-05	2,26 E-05	0,000288	0,000323	0,00713	-0,000432
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques non fossiles (ADP-éléments)	kg Sb équ. / UF	6,74 E-06	1,76 E-08	1,35 E-05	1,35 E-05		1,12 E-05						1,12 E-05		8,34 E-08	1,29 E-07	7,17 E-08	2,84 E-07	3,17 E-05	-5,45 E-07
Potentiel d'épuisement des ressources abiotiques fossiles (ADP-combustibles fossiles)	MJ / UF	53,2	6,21	12,9	19,1		28,5						28,5		1,16	1,65	0,717	3,53	104	-50,7
Pollution de l'air	m ³ / UF	642	28	204	232	32,8	565						597		5,73	13,4	33,7	52,8	1 520	-52,8
Pollution de l'eau	m ³ / UF	21,8	0,119	2,83	2,95		41,7						41,7		0,0255	0,0501	0,0299	0,106	66,5	-0,325

		A1-A3	A4-A5			B							C					A-C	D	
		Production	Construction			Utilisation							Fin de vie					Cycle de vie	Bénéfices et charges hors frontières	
		A1-A3 Matières premières, transport et fabrication	A4 Transport	A5 Installation	A4-A5 Sous-total	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	B1-B7 Sous-total	C1 Déconstruction	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Élimination	C1-C4 Sous-total	A-C Sous-total	D Réutilisation, récupération et/ou recyclage
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources																				
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	8,94	0,00862	2,57	2,58		2,34						2,34		0,00753	0,0123	49,6	49,6	63,4	23,4
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	165		29,8	29,8		0,606						0,606			-111	-49,6	-161	34,6	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables	MJ / UF	174	0,00862	32,4	32,4		2,95						2,95		0,00753	-111	0,00889	-111	98	23,4
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ / UF	82,8	6,23	17,2	23,5		18,7						18,7		1,2	1,7	3,26	6,15	131	-66
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières	MJ / UF	4,95		0,795	0,795		8,99						8,99				-2,45	-2,45	12,3	
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables	MJ / UF	87,8	6,23	18	24,3		27,7						27,7		1,2	1,7	0,808	3,71	143	-66
Utilisation de matière secondaire	kg / UF	0,00574		0,000638	0,000638		0,0107						0,0107						0,0171	
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ / UF																			
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ / UF																			
Utilisation nette d'eau douce	m³ / UF	0,0409	8,80 E-06	0,015	0,015		0,036						0,036		0,000171	0,000212	0,00363	0,00401	0,0959	-0,00976
Paramètres décrivant les déchets																				
Déchets dangereux éliminés	kg / UF	0,179	0,000163	0,491	0,491		0,277						0,277		0,000409	0,00205	0,0263	0,0287	0,976	-0,0248
Déchets non dangereux éliminés	kg / UF	0,856	0,00212	0,622	0,624		1,19						1,19		0,00442	0,0052	2,24	2,25	4,92	-0,381
Déchets radioactifs éliminés	kg / UF	0,000666	4,25 E-05	0,000104	0,000147		0,000124						0,000124		4,81 E-07	6,73 E-07	3,11 E-06	4,26 E-06	0,000941	-0,000217
Paramètres décrivant les flux sortants																				
Composants destinés à la réutilisation	kg / UF	2,60 E-05		2,89 E-06	2,89 E-06		5,20 E-05						5,20 E-05						8,09 E-05	
Matériaux destinés au recyclage	kg / UF	1,05		0,117	0,117		0,00686						0,00686			7,25	8,10 E-05	7,25	8,43	0,188
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg / UF	0,0211		0,00235	0,00235														0,0235	
Énergie fournie à l'extérieur (chaleur)	MJ / UF																9,65	9,65	9,65	
Énergie fournie à l'extérieur (électricité)	kWh / UF																1,39	1,39	1,39	

INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR L'ÉTAPE D'UTILISATION : CONTRIBUTION DU PRODUIT À LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS, ET RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTÉRIEUR, LE SOL ET L'EAU

En complément des informations requises par la norme NF EN 15804+A1, le tableau suivant présente des informations additionnelles exigées par le complément national NF EN 15804/CN sur la contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments ainsi que le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation.

	Paramètre	Valeur
Contribution > du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	Confort hygrothermique	Le produit participe à l'isolation thermique du bâtiment sur lequel il est posé. Le coefficient de conductivité thermique dépend de l'essence utilisée. Se référer à la DOP (déclaration of performance) du produit concerné réalisée en accord avec la norme NF EN 14915+A2.
	Confort acoustique	Sans objet.
	Confort visuel	Le produit en bois contribue à l'aspect décoratif du bâtiment. Néanmoins, aucun essai n'a été réalisé sur cet aspect.
	Confort olfactif	Sans objet.
	Autres informations sur le confort	Sans objet.
B1 Utilisation > du produit installé en termes d'émissions dans l'environnement	Émissions réglementaires de polluants volatils dans l'air intérieur selon l'arrêté du 19 avril 2011	Non concerné.
	Autres émissions de polluants volatils dans l'air intérieur hors étiquette réglementaire	Non concerné.
	Émissions radioactives naturelles	Sans objet.
	Autres informations sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs	Sans objet.
	Émissions dans l'eau destinée à la consommation humaine	Sans objet car le produit n'est pas en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.
	Émissions dans les eaux de ruissellement, d'infiltration, de surface ou de la nappe phréatique	Aucun essai concernant la qualité sanitaire de l'eau de ruissellement en contact avec le produit durant sa vie en œuvre n'a été réalisé. Néanmoins, les FDES, réalisées par le SIPEV, et utilisées pour représenter les produits de finition ne mentionnent aucune émission dans l'eau ou le sol.
	Émissions dans le sol	Aucun essai n'a été réalisé.

CADRE DE VALIDITÉ ENVIRONNEMENTALE

Un domaine de validité environnementale de la FDES a été établi en conformité avec l'annexe L de la norme NF EN 15804/CN, à partir d'analyses de gravité et de sensibilité réalisées sur les paramètres de la modélisation ACV.

Ces analyses ont été réalisées pour les indicateurs témoins suivants :

- potentiel de réchauffement global ;
- utilisation de l'énergie primaire non renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières ;
- déchets non dangereux éliminés.

Ce domaine de validité est défini comme le non-dépassement de plus de 40% des résultats déclarés dans cette FDES et pour le total cycle de vie pour ces aspects environnementaux témoins.

La présente FDES couvre les produits remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- produit type : les produits pouvant utiliser la présente FDES doivent être conformes à la section « Description du produit » notamment sur l'origine du bois qui doit provenir de forêts gérées durablement,
- ayants droits : les fabricants pouvant utiliser cette FDES sont les fabricants français de produits répondant au présent cadre de validité,
- déclaration de contenu : les produits pouvant utiliser la présente FDES ne contiennent pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH,
- paramètres sensibles : afin de respecter le domaine de validité environnementale défini ci-dessus, les paramètres sensibles, mesurables et maîtrisés du cycle de vie du produit" & " doivent respecter les plages de variation présentées dans le tableau suivant.

	Paramètre	Valeur
A1-A3 Production >	Général - Epaisseur du produit	Inférieure ou égale à 30 mm.
	Général - Dose de produit de finition appliqué	Maximum de 450 g/m ² de peinture Maximum de 306 g/m ² de saturateur
A4 Transport > jusqu'au site de construction	Distance entre le fabricant et le site de construction	500 km maximum